

**PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE
UNIVERSITAIRE**

Séance n° 06 du 21 novembre 2013, 14 h 00

Salle T1-2.08 – Faculté des Arts Lettres Langues et sciences Humaines – Aix-en-Provence

PV soumis à l'approbation de la CFVU du 05 décembre 2013

Président de la séance : Thierry PAUL – Vice-président Formation

Secrétaire de séance : Antoine Paris

SONT PRESENTS OU REPRESENTES :

Collège des Professeurs et personnels assimilés :

Mireille BASTIEN (pouvoir), Jacques DEJOU, Jean-Raymond FANLO, Yves LAFONT, Laurence MOURET, Thierry PAUL, Dominique VIRIOT-BARRIAL.

Collège des autres enseignants et personnels assimilés :

Melika BAKLOUTI, Dominique CHARMOT-BENSIMON, Denis COLLOMP, Sophie de CACQUERAY, Anne MAILLOUX, Nathalie-Audrey RUBIO.

Collège des personnels administratifs :

Fabrice GAUDY, Corinne GORI.

Collège des Etudiants :

Clément ALLGRE, Renaud ARGENCE (pouvoir), ALEXANDRA BORDE, Ahmed Ali ELAHAMADI, Pierre-Louis JUSTE, Emma LE MAOUT, Mathieu MORATEUR (pouvoir).

Personnalités extérieures avec voix délibérative :

Anne-Françoise GOLDBERG (pouvoir).

Effectif présent : 23 (*quorum à 21, le quorum est atteint*).

ASSISTENT EN QUALITÉ D'INVITÉS : Christophe ALAUX, Martine BUSTANY, Valérie CAMPILLO, Patrick DI MASCIO, Evelyne MARCHETTI, Lionel NICOD, Antoine PARIS, Basile SIRCOGLOU.

ORDRE DU JOUR :

I Formation / Pédagogie

- Nomenclature des licences et proposition de l'architecture de l'offre de formation de licence de l'université pour l'année 2014-2015

Début de la séance : 14h13.

I FORMATION / PEDAGOGIE

Nomenclature des licences et proposition de l'architecture de l'offre de formation de licence de l'université pour l'année 2014-2015

Avant de présenter la proposition de l'architecture de l'offre de formation de licence de l'université pour l'année 2014-2015 (tableau annexé au présent), le VP Formation rappelle le contexte dans lequel les travaux d'élaboration de cette offre ont été réalisés.

Il évoque les récents échanges avec la DGESIP concernant les licences suspendues (L3 sans L1 et L2 correspondants) et la nécessité de faire valider l'offre de licence avant le mois de décembre pour permettre le paramétrage du logiciel Admission Post-Bac (APB) qui permet d'orienter les lycéens vers les diverses filières de Licence.

Monsieur Paul conclut son introduction en exposant les conclusions de la négociation avec la DGESIP permettant le maintien de cinq des sept licences suspendues actuellement proposées par l'établissement. Les 2 mentions à restructurer (intégrer dans une autre mention ou à développer sur 3 ans) sont :



- La **L3 Sciences Arts et Techniques de l'Image et du Son** (SATIS) qui présente le double handicap de n'être pas retenue parmi les mentions de la nomenclature de licence et d'avoir été habilitée avec l'engagement de l'établissement de la transformer dans un avenir proche en une licence en trois ans. Cette mention deviendra un parcours-type au sein de la mention « Sciences pour l'Ingénieur » (SPI).

- La **L3 Sciences Sanitaires et Sociales** (SSS). AMU proposera une formation en 3 ans pour cette mention rendue possible grâce à une très forte mutualisation avec les mentions de Sciences de la Vie, AES et Psychologie.

Monsieur Le Vice-président Formation présente alors aux membres de la commission l'architecture des licences au travers des nouveaux intitulés de mentions et des parcours-types de formation. Il précise que les intitulés de parcours-types retenus sont soit ceux des spécialités pour les mentions de langues et de Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) ou bien correspondent aux actuels parcours proposés pour toutes les autres mentions.

Cette présentation faite, Monsieur Paul invite les membres de la CFVU à poser les questions permettant de préciser certains éléments ou à faire part de leurs remarques concernant le document et les intitulés de formations proposés.

Monsieur Lafont s'étonne de l'existence d'un parcours-type unique « Mathématiques, Physique, Chimie, Informatique » (MPCI) au sein de la mention « Sciences et Technologies ». Il regrette qu'une formation comme MPCI qui avait dans l'habilitation précédente une identité reconnue au travers d'une mention spécifique ne devienne qu'un parcours-type au sein d'une mention dont l'intitulé très généraliste est peu parlant. Il s'inquiète également de la difficulté qu'un lycéen pourrait avoir pour différencier une mention « Sciences et Technologies » d'une mention « Sciences pour l'Ingénieur » (SPI) et se demande si cette distinction est claire.

Monsieur le VP Formation indique que les formations seront présentées au travers de descriptifs permettant cette distinction de contenu (que ce soit dans APB ou dans l'affichage via le ROF).

Madame Mouret précise que les disciplines des sciences pour l'ingénieur sont actuellement proposées dans les lycées et identifiées avec ce vocable. Dès lors il lui semble que les futurs étudiants d'AMU sauront immédiatement distinguer les finalités respectives des mentions SPI et « Sciences et Technologies ».

Mme Mouret s'interroge sur l'existence de 2 lignes distinctes pour la même mention SPI.

Monsieur Paris lui répond qu'il s'agit d'un tableau type « imposé » par la DGESIP dans lequel sont présentées sur une ligne chacune des mentions actuellement proposées par notre établissement. Dès lors que plusieurs mentions fusionnent en une seule, nous devons reporter autant de fois les intitulés des mentions « fusionnées » en précisant les parcours-types correspondants à ces anciennes mentions.

Mesdames Mouret et Charmot-Bensimon soulignent que l'UFR de Sciences aurait préféré une structure comportant 3 mentions : « Sciences de la Vie », « Sciences de la Terre » et « Sciences de la Vie et de la Terre » pour des raisons de lisibilité.

Madame Mailloux souhaite savoir si la création de parcours-types signifie la disparition des spécialités que ce soit pour les licences ou pour les Master, et si ces parcours-types figureront sur les parchemins des diplômes édités.

Monsieur Paul lui répond qu'effectivement la notion de parcours-type se substitue à tous les découpages infra-mention actuellement existants. De fait il n'y aura plus de niveau de spécialité ni même de parcours (au sens de sous spécialité).

Il rappelle que l'accréditation a pour objet d'autoriser un établissement à délivrer des mentions de diplômes. Il appartient aux établissements de définir quels seront les parcours-types qu'ils proposeront dans le cadre de ces mentions.

Enfin, il précise que les parcours-types feront l'objet de visas sur les parchemins des diplômes, et qu'à ce titre les parcours types proposés dans le tableau présentés en séance sont bien des « parcours de sortie » qui figureront sur le parchemin du diplôme juste en dessous de l'intitulé de la mention.

Au regard des réponses à l'interrogation de Madame Mailloux, Monsieur Lafont souhaite revenir sur le cas de la mention « Sciences Sanitaires et Sociales » pour laquelle une observation fait état de 3 « parcours techniques » qui ne sont pourtant pas listés parmi les parcours-types. Cela signifie-t-il que les étudiants de cette mention recevront un même diplôme alors qu'ils auront suivi des contenus pédagogiques différents ?

Madame Mouret lui répond qu'effectivement il s'agit de délivrer un seul et même parchemin pour tous les étudiants puisqu'ils auront suivi les mêmes contenus de cours en L3. La distinction des « parcours techniques » n'intervenant que pour les inscriptions en L1 et L2 puisque cette mention recrute 3 types de populations : des étudiants des Sciences de la vie, des étudiants d'économie ou de psychologie qui sont intéressés par les métiers de la gestion des structures sanitaires et sociales (hospitalier, paramédical et associatifs).



Monsieur le VP Formation rappelle que la structuration de cette mention découle de la transformation d'une Licence suspendue en une Licence en 3 ans. Il s'agit pour l'essentiel de rattacher une L3 existante à des parcours de L1 et L2 spécifiques à la mention SSS proposés par d'autres mentions (Sciences de la Vie, Psychologie et AES). Ce rattachement ne doit pas être un simple affichage « de façade » mais être l'affirmation d'une formation en 3 ans « cohérente et homogène ». Cette cohérence est plus facilement défendable si la mention n'affiche pas de parcours-type de sortie.

Monsieur Collomp souhaite se faire confirmer que les parcours bi-langue « Anglais-Russe » et « Anglais-Chinois » annoncés dans ce tableau n'ont plus lieu d'y figurer puisqu'il était prévu de les remplacer (de manière échelonnée) par les parcours trilingue. De fait l'année universitaire 2013-2014 est la dernière pour ces 2 parcours puisque n'y sont inscrits que des L3... En 2014-2015, les étudiants redoublant s'inscriront dans les parcours trilingue.

Monsieur Paul lui confirme l'erreur de ce report des parcours bi-langue et propose aux membres de la commission formation de supprimer ces parcours du tableau avant de le soumettre à leur approbation.

Monsieur Collomp constatant que le tableau fait état de 3 mentions distinctes pour les filières artistiques alors que les échanges préparatoires à cette commission s'orientaient vers la réunion de ces filières au sein d'une mention unique intitulée « Arts », s'interroge quant à l'avenir de ce projet de fusion. Il précise toutefois la nature très différente entre des filières préparant l'accès à des écoles ou des concours et les filières de didactique des activités artistiques.

Messieurs Paul et Di Mascio lui répondent que ce projet n'est pas abandonné. Il donnera lieu à une réunion des responsables des mentions concernées et des représentants de l'UFR ALLSH en vue de poursuivre la réflexion sur ce regroupement. Si l'idée de cette fusion progresse, des difficultés telles que exprimées par M. Collomp ne sont pas encore levées... Ce regroupement doit s'envisager dans un calendrier plus long que celui de la validation de l'architecture de l'offre de formation de Licence proposé par la DGESIP.

Madame Mouret évoque enfin les démarches de « rapprochement » entreprises par le responsable de la mention SATIS en direction de l'équipe pédagogique de cette mention « arts du spectacle » comme un élément nouveau du contexte de cette fusion des mentions artistiques à ne pas oublier.

Au terme de ces échanges, Monsieur le Vice-président Formation propose de mettre au vote de la Commission la validation du tableau de présentation de l'architecture de l'offre de formation de l'université d'Aix Marseille pour l'année 2014-2015 dans le respect de la nouvelle nomenclature nationale des licences. Ce tableau étant modifié suite à la suppression des parcours bi-langue « Anglais-Russe » et « Anglais-Chinois » de la mention LLCER.

Vote

La CFVU approuve à l'unanimité l'architecture de l'offre de formation de l'université d'Aix Marseille pour l'année 2014-2015 et sa transmission à la DGESIP.

Suite à la validation de cette architecture de l'offre de formation de licence, Monsieur Paul souhaite entendre l'avis de la commission formation quant à la nécessité d'afficher dans le logiciel Admission Post-Bac (APB) les parcours-types de formation.

Apprenant que APB permet d'afficher les parcours-types de formation, plusieurs membres de la commission s'interrogent sur la nécessité de revoir les fiches de présentation des formations de manière à décrire plus précisément les contenus de chaque parcours.

Monsieur Lafont précise que si les fiches d'APB renvoient vers les descriptifs du ROF, il convenait de déterminer les procédures d'actualisation de cette offre car il constate que l'offre actuellement décrite dans ROF pour la filière mathématique ne correspond pas à la réalité de ce qui est enseigné (et qui a été validé par la CFVU au printemps dernier).

Madame Marchetti, au titre du SUIO, intervient pour signaler qu'elle a adressé un courrier à chacun des enseignants responsables de mentions pour demander l'actualisation des descriptions de leurs formations et que cette démarche de mise à jour est en cours à l'initiative du SUIO.

Monsieur Paris précise que dans APB n'est affichée que l'offre de formation de L1. Il s'agit donc de s'interroger sur la nécessité d'afficher les parcours-types qui proposent des L1 spécifiques et non les « parcours-types de sortie » qui apparaissent plus tard dans le cursus des étudiants (dans le cadre de la spécialisation progressive vers des parcours de L3). A ce titre il n'envisage que les parcours-types des mentions de langue et de STAPS et le cas particulier de la mention Sciences Sanitaires et Sociales qui propose des « parcours techniques » dès la L1.

Enfin, concernant l'actualisation des descriptifs de l'offre de formation à partir de ROF il précise que le logiciel doit servir à la fois à la présentation de l'offre de formation future (2014-2015) et la présentation de l'offre de formation



en cours (notamment toutes les MCC). Or la publication en parallèle de 2 offres différentes (deux années différentes) est techniquement difficile. Le groupe de pilotage de ROF propose de manière plus souple d'enregistrer dans l'offre en cours les formations nouvelles prévues en 2014-2015 en mettant en exergue la mention « nouveauté 2014-2015 » et d'indiquer en face des formations 2013-2014 quand elles ne seront pas reconduites pour l'année suivante...

Reste que le paramétrage des formations 2014-2015 dans ROF va nécessiter la mobilisation d'équipes administratives au sein des composantes au même titre que les personnels DEVE... Un courrier d'appel à la désignation de ces personnels au sein des composantes est en cours d'écriture afin de permettre de les former le plus rapidement possible à la modélisation des formations.

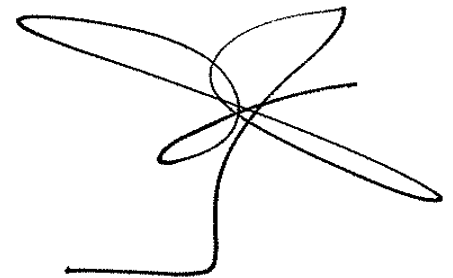
Monsieur Paul retient l'idée de ne paramétrer dans APB que les parcours-types des mentions de langue et de STAPS ainsi que la mention Sciences Sanitaires et Sociales en vue de permettre l'inscription administrative dans les étapes spécifiques par APOGEE. Ce choix n'empêche nullement de lister dans les fiches descriptives de chacune des mentions les parcours-types proposés au sein de celles-ci.

Vote

La CFVU approuve à l'unanimité le paramétrage des parcours-types dans APB uniquement pour les mentions de langue, la mention « STAPS » et la mention « Sciences Sanitaires et Sociales ».

L'ordre du jour étant épuisé, le VP Formation lève la séance à 15h30 en invitant les membres de la Commission à célébrer ensemble la récente libération de Francis Collomp, ex-otage français au Nigéria, qui est le frère de Denis Collomp membre de cette Commission Formation.

Thierry PAUL, Vice-président Formation



**UNIVERSITE AIX MARSEILLE
OFFRE DE FORMATION - TRANSPOSITION DES NOUVEAUX INTITULES LICENCES 2014**

OFFRE ACTUELLE 2012-2017		STRUCTURE PROPOSEE CADRAGE NOMENCLATURE					
DOMAINE	MENTION	SPECIALITE	Cohab.	DOMAINE	NOUVEAUX INTITULES DE MENTIONS	PARCOURS TYPE	Observations
ALL	ARTS PLASTIQUES			ALL	ARTS PLASTIQUES		
ALL	LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES	ANGLAIS/ALLEMAND, ARABE, CHINOIS, ESPAGNOL, HINDI, ITALIEN, JAPONAIS, PORTUGAIS, RUSSE, POLONAIS, ROUMAIN, TURC, VIETNAMEN		ALL	LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES	Anglais-Allemand ; Anglais-Arabe ; Anglais-Chinois ; Anglais-Espagnol ; Anglais-Hindi ; Anglais-Italien ; Anglais-Japonais ; Anglais-Portugais ; Anglais-Russe ; Anglais-Polonais ; Anglais-Roumain ; Anglais-Turc ; Anglais-Vietnamien	
ALL	LETTRES	LETTRES CLASSIQUES, LETTRES MODERNES		ALL	LETTRES	Lettres Classiques ; Lettres Modernes	
ALL	MUSIQUE			ALL	MUSICOLOGIE	Métiers de l'enseignement de la musique ; Musicologie et Sciences humaines ; Action et Production musicale ; Musicien(ne) Interprète	
ALL	THEORIE ET PRATIQUE DES ARTS DU SPECTACLE			ALL	ARTS DU SPECTACLE	Théorie et pratique des arts de la scène ; Théorie et pratique du cinéma et de l'audiovisuel	L3
ALL	LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES	ALLEMAND, ANGLAIS, ANGLAIS-RUSSE, ANGLAIS-CHINOIS, ARABE, CHINOIS, ESPAGNOL, ITALIEN, JAPONAIS, JAPONAIS-PORTUGAIS, ROUMAIN, RUSSE, TRILINGUE ; LANGUES ET CULTURES DES MONDES ANGILOPHONES GERMANIQUE-SLAVE, TRILINGUE ; LANGUES ET CULTURES DES MONDES ANGILOPHONES D'EUROPE ET DE L'AMERIQUE LATINE, TRILINGUE ; LANGUES ET CULTURES DES MONDES ANGILOPHONES DU PROCHE ET MOYEN ORIENT, TRILINGUE ; LANGUES ET CULTURES DES MONDES ANGILOPHONES ET DE L'ASIE		ALL	LANGUES, LITTERATURES & CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES	Allemand ; Anglais ; Arabe ; Chinois ; Espagnol ; Italien ; Japonais ; Portugais ; Roumain ; Russe ; Trilingue ; Langues et culture des mondes anglophones, d'Europe et de l'Amérique latine ; Trilingue ; Langues et culture des mondes anglophones, germaniques et slaves ; Trilingue ; Langues et culture des mondes anglophones, du Proche et Moyen Orient ; Trilingue ; Langues et cultures des mondes anglophones et de l'Asie	
ALL	HUMANITES : LETTRES, LANGUES ET CULTURES	LM ALLEMAND, LM ARABE, LM ESPAGNOL, LM ITALIEN, LM JAPONAIS, LM PORTUGAIS, LM ROUMAIN, LM RUSSE		ALL	LETTRES, LANGUES	Lettres modernes – Anglais ; Lettres modernes – Allemand ; Lettres modernes – Arabe ; Lettres modernes – Espagnol ; Lettres modernes – Italien ; Lettres modernes – Japonais ; Lettres modernes – Portugais ; Lettres modernes – Roumain ; Lettres modernes – Russe	
DEG	ECONOMIE ET MANAGEMENT			DEG	ECONOMIE ET GESTION	Economie (ECO) ; Finance (FIN) ; Management comptable et financier (MCF) ; Management de la firme et des organisations (MFO) ; Management à l'international (MI) ; Management des interfaces dans l'industrie et la distribution (MIIID) ; parcours international	
DEG	GESTION			DEG	GESTION	Administration des institutions culturelles (AIC) ; Banque et affaires internationales ; Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE) ; Sciences de gestion ; Métiers de la montagne	L3
DEG	ADMINISTRATION PUBLIQUE			DEG	ADMINISTRATION PUBLIQUE	Droit et société ; Management Public ; Science Politique	

**UNIVERSITE AIX MARSEILLE
OFFRE DE FORMATION - TRANSPOSITION DES NOUVEAUX INTITULES LICENCES 2014**

OFFRE ACTUELLE 2012-2017

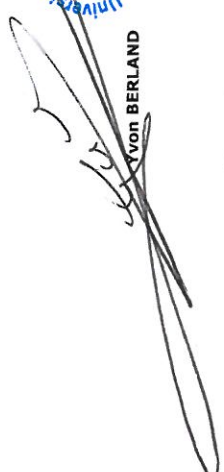
STRUCTURE PROPOSEE CADRAGE NOMENCLATURE

DOMAINE	MENTION	SPECIALITE	Cohab.	DOMAINE	NOUVEAUX INTITULES DE MENTIONS	PARCOURS TYPE	Observations
DEG	DROIT			DEG	DROIT		
DEG	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE			DEG	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	Travail et ressources humaines ; Gestion des Entreprises ; Décisions publiques et territoire ; Administration Economique et Juridique	
DEG	INFORMATION ET COMMUNICATION			DEG	INFORMATION - COMMUNICATION	Communication et Médias ; Audiovisuel-multimédia	L3
ST	BIOLOGIE			ST	SCIENCES DE LA VIE	Biochimie et chimie biopharmaceutique ; Biologie Cellulaire ; Biologie des organismes et évolutions ; Biologie humaine et biotechnologies ; Physiologie et Neurosciences ;	
ST	SCIENCES DE LA NATURE, DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT			ST	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	Terre ; Biodiversité et Ecologie ; Mer ; Homme et milieux ; Sciences de la Vie et de la Terre ; plurisciences	
ST	INFORMATIQUE			ST	INFORMATIQUE	Informatique ; Informatique et Biologie ; Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE)	
ST	SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)	ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE, EDUCATION ET MOTRICITE, ERGONOMIE DU SPORT ET PERFORMANCE MOTRICE, MANAGEMENT DU SPORT		ST	SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)	Activités Physiques Adaptées et Santé ; Education et motricité ; Ergonomie du sport et performance motrice ; Management du sport	
ST	SCIENCES POUR L'INGENIEUR			ST	SCIENCES POUR L'INGENIEUR	Sciences et dispositifs de l'électronique (SDE) ; Automatique et Génie électrique (AGE) ; Ingénierie Mécanique (IM) ; Physique Appliquée et Instrumentation (PAI)	
ST	SCIENCES, ARTS ET TECHNIQUES DE L'IMAGE ET DU SON			ST	SCIENCES POUR L'INGENIEUR	Sciences, Arts et Techniques de l'Image et du Son (SATS)	
ST	SCIENCES SANITAIRES ET SOCIALES			DEG SHS ST	SCIENCES SANITAIRES ET SOCIALES		La formation se déroule en 3 ans avec des cursus identifiables dès la L1 (bio, AES, psycho) conduisant à un L3 commun.
DEG SHS ST	MATHEMATIQUES APPLIQUEES ET SCIENCES SOCIALES			DEG SHS ST	MATHEMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUEES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	Mathématiques et économie ; Mathématiques et sciences sociales	
ST	MATHEMATIQUES			ST	MATHEMATIQUES	Mathématiques générales ; Mathématiques – Biologie ; Mathématiques – Informatique ; Filière préparation aux concours Ecole d'Ingénieur (CUPGE) ; Plurisciences	
ST	PHYSIQUE-CHIMIE			ST	PHYSIQUE	Physique ; Physique-Biologie ; Physique-Chimie ; Plurisciences	
					CHIMIE	Chimie ; Physique-Chimie ; Génie des Procédés ; Plurisciences	

**UNIVERSITE AIX MARSEILLE
OFFRE DE FORMATION - TRANSPOSITION DES NOUVEAUX INTITULES LICENCES 2014**

OFFRE ACTUELLE 2012-2017		STRUCTURE PROPOSEE CADRAGE NOMENCLATURE					
DOMAINE	MENTION	SPECIALITE	Cohab.	DOMAINE	NOUVEAUX INTITULES DE MENTIONS	PARCOURS TYPE	Observations
ST	SCIENCES ET HUMANITES			ST	SCIENCES ET HUMANITES	Préparation à la recherche ; Métiers de la diffusion des savoirs	
ST	MATHEMATIQUES, PHYSIQUE, CHIMIE, INFORMATIQUE		AMU Ecole Centrale Marseille	ST	SCIENCES ET TECHNOLOGIES	Mathématiques, Physique, Chimie, Informatique (MPC)	
ST	MECANIQUE			ST	MECANIQUE		L3
SHS	ANTHROPOLOGIE			SHS	SCIENCES DE L'HOMME, ANTHROPOLOGIE, ETHNOLOGIE	Anthropologie sociale et culturelle	
SHS	GEOGRAPHIE			SHS	GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT	Aménagement et gestion des territoires ; Environnements anthropisés ; Géopolitique et développement ; Traitement de l'information géographique	
SHS	HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE			SHS	HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	Histoire de l'art ; Archéologie ; Histoire de l'art et histoire ; Enseignement de l'histoire des arts	
SHS	HISTOIRE			SHS	HISTOIRE	Histoire générale ; Documentation, culture et médias ; Histoire, perspectives internationales ; Métiers de l'administration	
SHS	PHILOSOPHIE			SHS	PHILOSOPHIE	Épistémologie, analyse et argumentation ; Philosophie et histoire de la philosophie ; Métiers de l'administration ; Art et culture	
SHS	PSYCHOLOGIE			SHS	PSYCHOLOGIE		
SHS	SCIENCES DE L'EDUCATION			SHS	SCIENCES DE L'EDUCATION	Education et enseignement ; Ingénierie de la formation d'adultes ; Formateur responsable de l'évaluation ; Développement de projets du secteur sanitaire & travail social ; Education et gestion des risques routiers ; Formation de formateurs, pédagogie de l'alternance	L3
ALL SHS	SCIENCES DU LANGAGE			ALL SHS	SCIENCES DU LANGAGE	Langage, langues et sciences humaines ; Linguistique ; Français Langue Etrangère	
SHS	SOCIOLOGIE			SHS	SOCIOLOGIE	Population et sociétés ; Action publique et politiques sociales ; Education et culture, information et communication ; Travail, organisations, entreprises ; Administration	

Marseille, le 17 décembre 2013



Sylvain BERLAND

